

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Extension du Collège Principal : un développement important des infrastructures scolaires de Pully

Lors de sa séance du 25 septembre dernier, le Conseil communal de Pully a validé l'extension du Collège Principal en acceptant un crédit d'ouvrage de 59 millions.

Lauréat du concours d'architecture lancé au printemps 2021, le projet d'extension prévoit la création de 11 salles de classes, 5 salles spéciales, une salle de sport double avec gradins pour 500 personnes, une bibliothèque scolaire, les locaux dédiés à la psychologie, la psychomotricité et la logopédie en milieu scolaire, les bureaux de la direction de l'établissement primaire et un préau largement arboré. A terme, 800 élèves fréquenteront le Collège Principal.

Les Collèges de Jules Loth et de Pierre d'Arvel, qui font partie du même périmètre, seront transformés dans un deuxième temps, en 2028, et permettront de doubler l'offre d'accueil parascolaire existante du site.

Ce projet d'envergure permettra de répondre au développement démographique de la Ville de Pully à l'horizon 2035 - 2040. Sous réserve des procédures légales, le chantier ouvrira en octobre 2024 et se terminera pour la rentrée scolaire 2027.

Avant le début des travaux, une communication pratique et adaptée aux différents utilisateurs sera envoyée, laquelle précisera les modalités d'accès durant le chantier qui se déroulera sur un site en activité.

Pendant les travaux, toute question peut être adressée à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement à l'adresse mail collegeprincipal@pully.ch.

Pully, le 26 septembre 2024 – La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Ville de Pully – Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Lucas Girardet, Conseiller municipal – 078 732 47 31
Ville de Pully – Direction de la jeunesse, des affaires sociales et de la sécurité publique, Jean-Marc Chevallaz, Conseiller municipal – 021 721 31 65

Annexes : Images du projet [sous ce lien](#) (extérieur) et [celui-ci](#) (salle de gymnastique)